

Communiqué de presse

Paris | mai 2015

L'Ina, le SPI et l'USPA signent un nouvel accord déterminant pour favoriser la circulation des œuvres audiovisuelles

L'Institut national de l'audiovisuel et les syndicats de producteurs, SPI et USPA, initient un nouveau modèle de rémunération des archives audiovisuelles dont les droits sont échus.

Grâce à cet accord, l'Ina, en concertation avec le SPI et l'USPA et les sociétés d'auteurs (SACEM, SCAM et SACD) souhaitent faciliter la circulation des œuvres audiovisuelles et allonger leur durée de vie en adaptant son mode de facturation des droits des archives aux droits échus et aux différents modes d'exploitation (diffusion télévisuelle, DVD, VOD, SVOD, circuits institutionnels ...).

Ce nouveau modèle, précurseur pour la profession, concerne exclusivement les œuvres utilisant des archives Ina dont les droits acquis pour cinq ans minimum, en première exploitation, sont échus. L'application d'une extension des droits sur une base forfaitaire est abandonnée au profit du principe de rémunération sur le produit net de la vente (plafonnée à 30% pour l'Ina) plus simple et plus adapté.

Cette évolution du mode de rémunération, absolument nécessaire pour redonner vie à de très nombreuses œuvres patrimoniales utilisant des archives Ina, a vocation à s'appliquer tant aux œuvres destinées à être rediffusées au plan national qu'international.

« Ce nouveau modèle de rémunération, conforme aux intérêts des producteurs et de l'Ina, encourage la circulation des œuvres audiovisuelles, élément essentiel du dynamisme économique et culturel de l'audiovisuel. Il témoigne de notre volonté commune de s'adapter aux nouveaux usages à l'heure du numérique. » - Gaël Chatelain, directeur délégué à la direction des contenus de l'Ina

« L'heure du numérique et les attaques contre le droit d'auteur exigent de nous de nouvelles solutions favorisant une circulation fluide des œuvres pour créer une offre légale massive et répondre aux attentes légitimes du public. Au-delà, c'est le rôle du producteur et de ses partenaires que de contribuer à la valorisation et à la sauvegarde du patrimoine, de favoriser les exportations et la mise en valeur à l'international du savoir-faire culturel français, et ainsi créer de la valeur. Cet accord historique favorisera l'augmentation des ressources de toute la filière audiovisuelle et contribuera nous l'espérons à protéger et créer des emplois. » Emmanuel Priou, président audiovisuel du SPI

« Initier des œuvres et les valoriser en les faisant circuler, en les exploitant au fil des ans, tant en France qu'à l'international, sur l'ensemble des supports et modes de diffusion, est l'essence même du métier de producteur. Cet accord signé par l'USPA avec l'INA et le SPI est essentiel car il va permettre aux producteurs de faire vivre notre patrimoine audiovisuel pour le plus grand plaisir du public et des auteurs. En acceptant de moderniser le modèle économique de leur rémunération, l'INA et les sociétés d'auteurs démontrent leur capacité à s'adapter aux réalités du marché afin de favoriser la circulation et l'accès aux œuvres. L'USPA espère que cet accord est une première étape et que l'INA sera bientôt rejointe par les autres sources françaises d'archives afin de permettre aux œuvres d'exister, pour le bénéfice de tous. » Thomas Anargyros, président de l'USPA

A propos de l'Ina

Première ressource mondiale de contenus audiovisuels numérisés, l'Institut national de l'audiovisuel (INA) collecte et conserve 80 ans de fonds radiophoniques et 70 ans de programmes de télévision qui fondent notre mémoire collective. Entreprise culturelle publique résolument engagée dans le XXI^e siècle, l'Ina valorise ses images et ses sons en leur donnant sens et en les diffusant auprès du plus grand nombre. L'institut développe ainsi des offres et des services afin de se rapprocher de ses différents usagers et clients, en France comme à l'étranger. L'Ina rend accessibles sur inamediapro.com plus d'un million d'heures de programmes destinées aux professionnels des entreprises média et hors-média et 43 000 heures sur son site grand public ina.fr. Les équipes de l'Ina réunissent l'ensemble de leurs savoir-faire dans une offre unique de conseil et d'expertise pour répondre aux besoins des collectivités territoriales, des entreprises média et hors média, des marchés internationaux.

A propos du SPI

Le syndicat des producteurs indépendants regroupe 400 PME et TPE. Majoritaire dans le secteur du documentaire et de la captation audiovisuelle de spectacle, il rassemble également des producteurs de fictions télévisuelles, de courts métrages et longs métrages cinématographiques. Il s'est ouvert en 2015 aux producteurs qui produisent de nouvelles œuvres audiovisuelles multimédias spécifiquement pour les exploitations non linéaires. Tous ses adhérents défendent une vision patrimoniale, diversifiée et indépendante de la production. Ils croient dans une transition numérique qui peut se faire dans le plein respect du droit d'auteur et la valorisation des spécificités culturelles françaises

A propos de l'USPA

Syndicat historique de la production audiovisuelle indépendante, l'Union Syndicale de la Production Audiovisuelle (USPA) regroupe 145 sociétés de production opérant dans les secteurs de la fiction, du documentaire et du spectacle vivant. L'USPA est membre de la Confédération des Producteurs Audiovisuels (CPA), qui représente 80% de la production audiovisuelle française.

CONTACTS

Ina - Agnès Baraton - 01 49 83 20 95 - abaraton@ina.fr
USPA - Stéphane Le Bars, Délégué Général - 06 60 23 53 96

